



PLAN D'ACTION RÉGIONAL 2021-2022

Direction régionale de Montréal

Ministère de l'Immigration,
de la Francisation et de l'Intégration

Ce document a été réalisé par la direction régionale de Montréal, en collaboration avec la Direction générale des politiques et programmes de francisation et d'intégration, la Direction de la recherche, de la statistique et de la veille, la Direction de la planification stratégique et de la reddition de comptes, la direction de la planification budgétaire et financière et la Direction des communications du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration.

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec 2021

ISBN : Version électronique : 978-2-550-89945-7

© Gouvernement du Québec — 2021

Tous droits réservés pour tous les pays

La reproduction totale ou partielle de ce document est autorisée, à la condition que la source soit mentionnée.

TABLE DES MATIÈRES

Message du sous-ministre	iv
Message de la directrice régionale de Montréal	v
Cadre/assises de l'intervention en région	1
Présentation de l'organisation	1
<i>Mission</i>	1
<i>Vision</i>	1
<i>Valeurs</i>	1
Les principaux domaines d'intervention	1
Plan stratégique 2019-2023	2
Stratégie gouvernementale en occupation et vitalité des territoires	2
Contexte de l'intervention régionale du MIFI	3
Direction régionale de Montréal	4
Portrait des régions couvertes	4
Offre de service — approche centrée sur la clientèle	4
<i>Personnes immigrantes</i>	4
<i>Entreprises</i>	4
<i>Collectivités</i>	5
Portrait des ententes de partenariat	6
Plan d'action régional 2021-2022	7
Priorités régionales dans le cadre de la planification stratégique ministérielle 2019-2023	7
Annexe 1 - Tableau : cibles de la planification stratégique	11
Annexe 2 - Portrait statistique des régions couvertes	12

MESSAGE DU SOUS-MINISTRE



C'est un privilège pour moi de vous présenter les Plans d'action régionaux 2021-2022 du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration. Ces plans d'action sont le fruit d'un travail de concertation entre le réseau régional du Ministère et l'ensemble de ses partenaires municipaux, économiques et communautaires. Les actions mises de l'avant tiennent compte des multiples enjeux et défis que représentent l'attraction, l'intégration et la rétention des personnes immigrantes, particulièrement dans un contexte de rareté de main-d'œuvre amplifiée par la pandémie de la COVID-19.

En effet, actuellement, le Québec vit une situation sans précédent. La crise sanitaire a bouleversé le marché du travail et a touché les populations les plus vulnérables, notamment celles issues de l'immigration, et plus particulièrement les nouvelles arrivantes et les nouveaux arrivants. Cependant, elle a aussi permis de démontrer que ces mêmes populations sont en mesure de répondre aux besoins urgents de certains secteurs, comme le domaine de la santé. Ainsi, il importe plus que jamais de renforcer nos actions et nos mesures pour faciliter l'installation, l'intégration et l'établissement durables des personnes immigrantes, dont la contribution à la vitalité économique, culturelle et sociale du Québec est au cœur du développement de notre société. La présence du Ministère sur tout le territoire du Québec doit nous permettre de placer l'immigration au cœur de la relance économique.

Les Plans d'action régionaux 2021-2022 déterminent les priorités et les initiatives régionales qui seront mises en œuvre au cours de la prochaine année, tout en tenant compte des préoccupations soulignées par les milieux lors de consultations régionales. Ils précisent les jalons qui soutiendront la mise en place de solutions novatrices et qui orienteront les interventions territoriales du Ministère dans toutes les régions du Québec, pour confirmer ainsi son rôle de leader en matière d'immigration, de francisation et d'intégration.

En 2021-2022, le Ministère recevra 15 millions de dollars supplémentaires pour favoriser l'immigration en région et poursuivre les efforts d'intégration. Le Ministère renforcera son déploiement territorial par l'ajout de nouvelles ressources pour consolider les liens entre les acteurs du milieu dans le but d'accroître leur mobilisation pour rendre les collectivités encore plus accueillantes et inclusives. Pour ce faire, le Ministère s'appuiera également sur son réseau de partenaires, qui jouent un rôle de premier plan dans la mise en place de conditions favorables à l'attraction et à la rétention des personnes immigrantes. En outre, il assurera la continuité d'Accompagnement Québec pour guider les personnes immigrantes tout au long de leur projet d'installation et d'intégration. Enfin, le Ministère maintiendra son offre de service intégrée auprès des entreprises qui misent sur l'immigration pour répondre à leurs besoins de main-d'œuvre, en les accompagnant tout au long de leurs démarches, tant en matière de recrutement à l'international que d'intégration du personnel employé dans les milieux de travail.

En terminant, je tiens à souligner l'excellent travail effectué par les directions régionales du Ministère, qui, malgré le contexte difficile de la dernière année, ont su consolider leur réseau. Je profite de l'occasion pour remercier nos équipes dévouées sur le terrain, de même que nos nombreux partenaires dont la contribution est essentielle à la réalisation de notre mission.

Le sous-ministre,



Benoit Dagenais

MESSAGE DE LA DIRECTRICE RÉGIONALE DE MONTRÉAL

C'est avec un immense plaisir que je vous présente ce premier Plan d'action régional pour Montréal en matière d'immigration et d'intégration. Il soutiendra la mise en place de solutions concrètes et aiguillera les interventions territoriales dans la région de Montréal. Ce plan d'action découle du Plan stratégique du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration. Il prend en compte les défis que comportent l'immigration et l'intégration des personnes immigrantes. Il identifie les priorités qui orienteront le choix d'initiatives à mettre en œuvre au cours de la prochaine année. Il poursuit par le fait même les objectifs ministériels tout en tenant compte des préoccupations et des solutions partagées par les partenaires de la Direction régionale de Montréal au cours de la consultation.

Grâce à l'implication des communautés et des différents partenaires, nous avons déjà fait des progrès considérables, mais il reste encore beaucoup à faire. L'immigration en soi, et particulièrement l'immigration dans la situation de crise sanitaire causée par la pandémie de la COVID-19 actuelle, pose des défis importants. C'est pourquoi il est primordial de continuer à travailler en partenariat pour favoriser la cohésion de nos actions et construire une société plus inclusive.

La crise sanitaire a également bouleversé le marché du travail, l'un des constats effectués est que ce sont les personnes les plus vulnérables qui ont été les plus touchées par les pertes d'emploi. Les personnes immigrantes, et plus particulièrement les nouvelles arrivantes et les nouveaux arrivants, ont été fortement concernés. Par ailleurs, il faut souligner l'apport des personnes immigrantes qui ont permis de pallier certains besoins urgents liés à la pandémie, tout particulièrement dans le secteur de la santé. Le rôle que joue l'immigration dans la croissance économique et dans la richesse culturelle de Montréal et du Québec n'est plus à démontrer. C'est pourquoi 2021-2022 est une occasion de renforcer nos actions et nos mesures en place pour faciliter l'installation et l'intégration des personnes immigrantes en leur prodiguant les outils nécessaires, ce qui passe par l'accueil, la francisation, l'intégration et l'attachement à la terre d'accueil.

J'aimerais également profiter de l'occasion pour féliciter et remercier mon équipe pour son travail consciencieux et son adaptation de tous les instants ainsi que nos partenaires. Je sais que 2020-2021 fut une année mouvementée pour Montréal qui a vécu de plein fouet la COVID-19. De multiples défis ont dû être relevés pour se conformer aux mesures émises par la Santé publique. L'implication de l'équipe de Montréal comme celle de ses partenaires ont été des plus significatives pour pouvoir répondre aux besoins des personnes immigrantes. Finalement, flexibilité, ouverture et soutien ont constitué les fers de lance de la direction de Montréal et de ses partenaires tout au long de cette année particulière que je souhaite devenir rapidement un lointain souvenir.

La directrice régionale,

Irvine Henry

CADRE/ASSISES DE L'INTERVENTION EN RÉGION

Présentation de l'organisation

Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration sélectionne les personnes immigrantes, les soutient dans leurs démarches de francisation et leur offre les services nécessaires pour faciliter leur intégration au Québec. Il sensibilise également l'ensemble de la population québécoise à la diversité pour construire un environnement toujours plus inclusif.

Mission

Sélectionner les personnes immigrantes qui répondent aux besoins du Québec et favoriser leur francisation, leur intégration et ainsi, leur contribution à la prospérité du Québec.

Vision

Une organisation engagée qui coordonne l'action gouvernementale en matière d'immigration, de francisation et d'intégration des personnes immigrantes et qui soutient les entreprises et les collectivités du Québec.

Valeurs

Le Ministère adhère pleinement aux valeurs de l'administration publique québécoise tout en ajoutant une valeur liée à sa mission : l'ouverture à l'immigration et à sa contribution à la société québécoise. Ainsi, les valeurs du Ministère sont la compétence, l'équité, l'intégrité, la loyauté, le respect, le sens du service et l'ouverture à l'immigration et à sa contribution à la société québécoise. En complément à la Déclaration de valeurs, le sens de l'éthique et la qualité des services axés sur les besoins de la clientèle sont au cœur de la mission du Ministère.

Les principaux domaines d'intervention

Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration :

- ▶ planifie le nombre de personnes immigrantes que le Québec souhaite accueillir et la composition de cette immigration ;
- ▶ assure et coordonne, avec le soutien des ministères et organismes concernés, la promotion de l'immigration au Québec ainsi que la prospection et le recrutement des ressortissantes et ressortissants étrangers ;
- ▶ offre Accompagnement Québec, un service direct aux personnes immigrantes qui permet de déterminer les besoins spécifiques de chaque personne en matière de francisation et d'intégration, notamment par de l'information sur les valeurs démocratiques et les valeurs québécoises exprimées par la *Charte des droits et libertés de la personne* (chapitre C-12), sur l'importance de la langue française, la culture québécoise et le dynamisme des régions ;
- ▶ déploie une offre intégrée de service aux entreprises dans l'ensemble des régions du Québec afin de les accompagner dans leurs besoins en matière de main-d'œuvre immigrante, notamment par le Portail employeurs et les Journées Québec afin de les soutenir dans leur recherche d'une main-d'œuvre correspondant aux profils des postes à pourvoir ;
- ▶ sélectionne, à titre temporaire ou permanent, des ressortissantes et des ressortissants étrangers en mesure de participer pleinement, en français, à la société québécoise ;
- ▶ contribue par cette sélection à l'occupation et au dynamisme des régions du Québec et à répondre aux besoins du marché du travail ;

- ▶ veille à la réunification familiale, participe aux efforts en matière de solidarité internationale et répond à d'autres situations humanitaires ;
- ▶ suscite et coordonne l'engagement des ministères et organismes ainsi que des autres acteurs concernés de la société, notamment les municipalités, afin d'édifier des collectivités accueillantes et inclusives, facilitant ainsi l'intégration et la pleine participation en français des personnes immigrantes ;
- ▶ évalue l'apport de l'immigration au Québec en assurant un suivi du parcours des personnes immigrantes afin de connaître notamment leur niveau de connaissance du français et leur intégration au marché du travail, en vue d'assurer leur pleine participation à la société québécoise ;
- ▶ fait la promotion, par différentes activités, de l'apport de l'immigration à la prospérité du Québec, à la pérennité et à la vitalité du français, langue commune dont la connaissance est la clé d'une participation réussie à la vie collective, à l'occupation et au dynamisme des régions ainsi qu'au rayonnement international du Québec.

En vertu de l'article 95 de la *Loi constitutionnelle de 1867* et suivant l'Accord Canada-Québec relatif à l'immigration et à l'admission temporaire des aubains, conclu en 1991, la compétence en matière d'immigration est partagée avec le gouvernement canadien.

Plan stratégique 2019-2023

En 2019, le Ministère a adopté son Plan stratégique 2019-2023 qui promeut enjeux stratégiques auxquels le Ministère souhaite répondre, notamment un établissement durable des personnes immigrantes dans l'ensemble des régions du Québec. À compter de mars 2020, la pandémie de la COVID-19 a eu un impact certain sur plusieurs activités du Ministère. Cela, en complément à la volonté de soutenir la relance économique, a amené le Ministère à produire en octobre 2020 une mise à jour de son Plan stratégique rendue publique le 1^{er} février 2021. Dans ce contexte, le Plan d'action régional vient renforcer les efforts consentis pour coordonner les services offerts aux personnes immigrantes afin de soutenir l'intégration et la pleine participation de celles-ci à la grandeur du territoire. La mise en place d'un cadre d'intervention régional arrimé aux objectifs du Plan stratégique assurera la concertation et la cohérence des actions et permettra d'accroître le soutien aux partenaires locaux et de les accompagner dans la mise en œuvre d'initiatives appuyant la vitalité et le développement des collectivités.

Stratégie gouvernementale en occupation et vitalité des territoires

En vertu de la *Loi pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires* (RLRQ, chapitre O-1.3) auquel il est assujéti, le Ministère est appelé, dans son domaine de compétences, à contribuer aux principes et aux objectifs de la Loi et de la stratégie qui en découle en rédigeant, pour 2020-2022, son propre plan d'action ministériel pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires (OVT). Afin de répondre aux priorités exprimées par les régions consultées à l'automne 2020 par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), le Ministère a réalisé ses propres consultations internes auprès de ses directions régionales et des directions expertes en matière de sélection, d'intégration, de francisation et de régionalisation des personnes immigrantes. Cet exercice lui a permis d'élaborer un Plan d'action ministériel en OVT qui promeut une vision complète de son champ d'action en matière d'occupation et de vitalité des territoires, lui permettant ainsi de répondre à plus de priorités régionales.

Concrètement, par la sélection de personnes immigrantes répondant aux besoins de main-d'œuvre du Québec, de ses régions et des entreprises, ainsi que par ses nombreux programmes en matière d'intégration des personnes immigrantes (notamment le Programme d'accompagnement et de soutien à l'intégration ainsi que le Programme d'appui aux collectivités), le Ministère répond à plusieurs priorités partagées par l'ensemble des régions. De plus, le travail réalisé au quotidien par les conseillères et les conseillers en immigration régionale et les nombreux projets innovants qu'ils soutiennent permettent de répondre aux priorités propres à certaines régions.

Contexte de l'intervention régionale du MIFI

En accompagnant les personnes immigrantes tout au long de leur parcours d'intégration ainsi qu'en appuyant les collectivités, le Ministère propose une approche globale de la régionalisation qui a pour objectif d'augmenter la contribution des personnes immigrantes à la vitalité et à la prospérité des régions.

À cette fin, le Ministère met à profit l'expertise de son réseau régional composé au 31 mars 2021 de 72 antennes, y compris 6 directions régionales (DR), 81 agentes et agents d'aide à l'intégration et 60 conseillères et conseillers en immigration régionale, répartis dans l'ensemble des régions du Québec. À l'aide de son réseau, le Ministère offre un accompagnement personnalisé en région :

- ▶ aux personnes immigrantes qu'il accueille, guide, accompagne et soutient tout au long de leur intégration ;
- ▶ aux collectivités qu'il anime, soutient et outille pour consolider leurs pratiques d'accueil et d'inclusion ;
- ▶ à ses partenaires, les organismes, qu'il soutient pour favoriser une prestation de services moderne, centrée sur les personnes immigrantes et ajustée à leurs besoins ;
- ▶ aux entreprises, à qui il offre un accompagnement de proximité, pour leur permettre de se développer grâce au talent de la main-d'œuvre immigrante et des minorités ethnoculturelles.

Cette nouvelle structure a permis au Ministère d'assurer la concertation avec les différents partenaires gouvernementaux engagés dans l'accueil, l'établissement et la pleine participation des personnes immigrantes. Ainsi, le Ministère s'appuie plus que jamais sur la connaissance des milieux que possèdent tant les municipalités que les autres acteurs locaux et régionaux ont des milieux pour améliorer l'intégration des personnes immigrantes.

L'offre intégrée de service aux entreprises, renforcée par le déploiement régional, permet un accompagnement personnalisé et de proximité pour répondre à leurs besoins de main-d'œuvre. Cette offre mise sur le potentiel des travailleuses et des travailleurs immigrants, qu'ils soient à l'étranger, sur le point de s'installer au Québec ou déjà sur place. Plus particulièrement, elle s'adresse aux entreprises et aux organismes établis au Québec qui souhaitent s'informer sur les sujets liés à l'immigration, recruter des personnes immigrantes ou faciliter l'intégration socioprofessionnelle de celles déjà embauchées.

L'offre intégrée se base sur la mise en place d'une stratégie d'intervention territoriale, pour une pleine participation des personnes immigrantes dans toutes les régions du Québec, sur le développement d'un service personnalisé et de proximité qui lui est axé sur l'accompagnement des organismes partenaires et des entreprises, mais également sur l'accompagnement des entreprises dans le recrutement d'une main-d'œuvre issue de l'immigration par différents outils comme les missions de recrutement international Journées Québec, le Portail employeurs et le Programme d'appui aux régions en recrutement international.

DIRECTION RÉGIONALE DE MONTRÉAL

Portrait des régions couvertes¹

La région de Montréal présente un territoire cosmopolite et attractif qui concentre selon le dernier recensement 59,1 % de la population immigrée au Québec, pour une population de 1 894 995. Plus récemment, 76,1 % des immigrantes et immigrants permanents admis en 2019 s'y sont installés. Les données du recensement de 2016 permettent également de souligner que six 6 immigrants sur dix de 15 ans et plus au Québec résident sur le territoire de Montréal, constituant 38 % de la population de 15 ans et plus de la région, soit 604 030 personnes. Cette population se distingue par sa jeunesse, mais également par son niveau de scolarité, caractéristique renforcée par le fait que 72,2 % des étudiantes et étudiants étrangers (ÉÉ) du Québec choisissent d'étudier à Montréal, soit 63 050 ÉÉ.

Parler d'immigration à Montréal revient à parler d'une présence de talents prêts à participer pleinement à la société québécoise et à contribuer activement à l'économie de la région, mais aussi d'individus, de familles, de diversité et de défis d'intégration.

Les données démontrent une plus grande difficulté d'intégration en emploi des personnes immigrantes et des minorités visibles comparativement à la population née au Canada. Cet écart est le reflet d'un ensemble d'obstacles auquel la population immigrante doit faire face lorsqu'il est question d'accessibilité à des emplois de qualité à la hauteur de leurs aptitudes : l'absence de réseau ou la faiblesse de celui-ci, la méconnaissance de la langue du pays d'accueil, la discrimination, le racisme, etc.

C'est dans ce contexte que la Direction régionale de Montréal œuvre à mettre en place l'offre de service ministérielle pour répondre aux besoins spécifiques des personnes immigrantes, des entreprises et des collectivités. Elle exerce un leadership renforcé pour structurer l'ensemble des actions menées par le Ministère en synergie avec les partenaires gouvernementaux ainsi que les actrices et acteurs locaux.

Offre de service — approche centrée sur la clientèle

Personnes immigrantes

Bien accueillir et intégrer les personnes immigrantes nécessite une approche englobante et proactive à tous les niveaux du processus d'immigration couvrant tant le recrutement et la sélection, l'inclusion par la francisation et l'intégration au sein de la communauté d'accueil. Par une présence accrue et structurée sur son territoire, la Direction régionale de Montréal souhaite développer une offre d'accompagnement mieux adaptée et plus personnalisée aux personnes immigrantes. La poursuite du déploiement d'Accompagnement Québec, avec l'appui de 18 agentes et agents d'aide à l'intégration, et du service de l'accueil à l'aéroport Montréal-Trudeau, composé de 12 personnes préposées aux renseignements, contribue à cette volonté de fournir un accueil sur mesure, d'avoir une meilleure connaissance des besoins de la clientèle et d'offrir un accès simplifié et élargi aux services disponibles. Cette démarche permet de joindre un plus grand nombre de personnes et d'améliorer l'efficacité des interventions.

Entreprises

L'arrimage entre les besoins de main-d'œuvre du Québec et de ses régions, notamment à Montréal, constitue le fondement de l'approche du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration en matière d'accompagnement des entreprises. La Direction régionale de Montréal a donc décidé de renforcer son offre de service régionale. Pour ce faire, elle mise sur un accompagnement personnalisé des entreprises avec des conseillères et des conseillers en immigration régionale dans la recherche ou le recrutement de personnes dont le profil pourra répondre aux besoins des entreprises. L'action de la direction régionale s'inscrit en complémentarité à l'offre de service du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale et associe étroitement les partenaires régionaux de Montréal qui œuvrent au développement économique.

¹ Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Service de la recherche, de la statistique et de la veille. Juin 2020

Collectivités

Une immigration réussie qui contribue à la prospérité des régions dépend de la capacité à favoriser une meilleure répartition régionale de l'immigration et l'établissement durable des personnes immigrantes au sein des collectivités. Cela implique que les collectivités soient accueillantes, inclusives et aient la capacité de répondre aux besoins des personnes immigrantes. Les actrices et acteurs des milieux de vie, notamment les organismes communautaires et les municipalités, sont des partenaires incontournables. Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration leur reconnaît un rôle déterminant en raison de leur capacité à intervenir à l'échelle locale et à déployer sur tout le territoire une offre de service permettant aux collectivités de mieux accueillir, intégrer et assurer un établissement durable des personnes immigrantes. C'est pourquoi la Direction régionale de Montréal, avec son équipe de 12 conseillères et conseillers en immigration régionale, travaille de concert avec la Ville de Montréal, les organismes partenaires, les actrices et acteurs socioéconomiques ainsi que les tables de quartier dans la perspective de favoriser une offre adaptée, concertée et complémentaire.

PORTRAIT DES ENTENTES DE PARTENARIAT

Partenariat

Pour l'année 2020-2021, les programmes de soutien financier du MIFI ont permis, sur le territoire de Montréal, la mise en œuvre d'ententes de partenariat et de services avec les organismes et la Ville de Montréal.

Parmi celles-ci :

- ▶ Une entente triennale avec la Ville de Montréal répondant à l'entente-cadre « Réflexe Montréal » vise à réaliser une meilleure lecture des enjeux liés à l'immigration, à l'attraction et à la rétention de personnes immigrantes ainsi qu'à la valorisation du vivre-ensemble et au développement d'une communauté accueillante par la réalisation d'activités de rapprochement culturel.
- ▶ Vingt-neuf ententes dans le cadre du Programme d'accompagnement et de soutien à l'intégration (PASI) visent à soutenir les personnes immigrantes dans leurs démarches d'installation et d'intégration, de manière qu'elles puissent devenir des membres actifs de la société québécoise. Quatre de ces ententes permettent d'accompagner et de soutenir les personnes immigrantes dans leurs démarches d'installation en région et trois sont consacrées au Programme spécial des demandeurs d'asile en période de COVID-19.
- ▶ Quatorze ententes dans le cadre du programme Soutien à la mission visent à appuyer et à consolider financièrement les organismes communautaires autonomes dont la mission principale s'inscrit dans les champs de mission du Ministère.
- ▶ Cinquante-deux mandataires offrent des services de francisation à temps complet, à temps partiel et spécialisé. Ces mandataires sont des organismes communautaires, des centres de services scolaires et des institutions d'enseignement.

Les activités de partenariat de la direction régionale se concrétisent également par sa participation à des comités de travail et instances de concertation qui regroupent différentes actrices et différents acteurs locaux et régionaux afin d'appuyer des initiatives concertées pouvant répondre à des problématiques et à des enjeux socioéconomiques dans l'ensemble de la région.

Priorités régionales dans le cadre de la planification stratégique ministérielle 2019-2023²

Région de Montréal

Orientations du Plan stratégique	Objectifs du Plan stratégique	Action régionale	Résultats attendus	Indicateurs de résultat
Augmenter la connaissance du français chez les personnes immigrantes	Augmenter la participation des personnes immigrantes aux services de francisation gouvernementaux	Promouvoir les cours de français auprès des personnes immigrantes nouvellement arrivées dans le cadre d'Accompagnement Québec et par le service de l'accueil à l'aéroport	L'offre en francisation du MIFI est connue par des personnes immigrantes ne maîtrisant pas le français, rencontrées et accueillies durant l'année 2021-2022	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de personnes rencontrées ne parlant pas ou peu le français qui ont été informées dans le cadre d'Accompagnement Québec • Nombre de personnes accueillies qui ont été informées de l'offre de service en francisation dans le cadre du Service de l'accueil à l'aéroport
		Offrir des occasions d'améliorer et de pratiquer la langue française dans le cadre des ententes avec les partenaires en intégration	L'amélioration du français par la tenue d'activités linguistiques dans chacune des ententes du Programme d'accompagnement et de soutien à l'intégration (PASI) du volet 2 b	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'activités

² Sur la base des orientations et des objectifs du Plan stratégique 2019-2023 (PS), le cas échéant

Orientations du Plan stratégique	Objectifs du Plan stratégique	Action régionale	Résultats attendus	Indicateurs de résultat
Soutenir l'intégration socioéconomique des personnes immigrantes	Accompagner la personne immigrante dans son parcours d'intégration	Favoriser l'accès à l'Accompagnement Québec par la promotion du service auprès de la clientèle, des entreprises et des tables de quartier	La connaissance de l'offre de service Accompagnement Québec par différents organismes locaux, les entreprises, les étudiantes et les étudiants étrangers et les personnes immigrantes nouvellement arrivées grâce aux interventions des partenaires et du personnel de la Direction régionale de Montréal	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'entreprises ayant assisté aux présentations de l'offre de service Accompagnement Québec • Nombre de présentations réalisées par les conseillères et conseillers en immigration régionale (CIR) • Nombre de personnes informées par le personnel du service de l'accueil à l'aéroport qui participent à AQ³ • Nombre d'étudiantes et étudiants étrangers qui s'inscrivent à l'Accompagnement Québec après avoir été informés par Montréal international
		Favoriser l'intégration en emploi des personnes immigrantes dans le cadre d'Accompagnement Québec par le référencement vers les services du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, notamment la mesure de requalification	Les personnes immigrantes ayant des besoins en emploi sont dirigées par les agentes et les agents d'aide à l'intégration (AAI) vers le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de personnes immigrantes référées par une agente ou un agent d'aide à l'intégration (AAI) au ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale • Nombre de personnes immigrantes référées par une agente ou un agent d'aide à l'intégration (AAI) à la mesure de requalification du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale
		Contribuer, avec les partenaires impliqués, à la mise en place de la Station nouveau départ	L'accès à l'Accompagnement Québec dans la Station nouveau départ	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de nouvelles agentes et de nouveaux agents d'aide à l'intégration (AAI) recrutés et formés pour la Station nouveau départ • Ouverture du bureau Station nouveau départ
		Sensibiliser les étudiantes et étudiants étrangers aux voies d'accès à l'immigration permanente par l'offre de séances d'information	L'augmentation du nombre de participations des étudiantes et étudiants étrangers aux séances d'information	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de séances d'information • Nombre d'étudiantes et étudiants étrangers participant aux séances d'information
		Accroître la visibilité et la connaissance du service de l'accueil à l'aéroport (SAA) international Montréal-Trudeau	Une meilleure connaissance et une meilleure utilisation de l'offre de service du SAA tant par la clientèle que par les actrices et acteurs concernés	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'un comité pour promouvoir l'offre de service du SAA

³ Les indicateurs en gras correspondent aux indicateurs du Plan stratégique 2019-2023.

Orientations du Plan stratégique	Objectifs du Plan stratégique	Action régionale	Résultats attendus	Indicateurs de résultat
Soutenir la vitalité et le développement des collectivités	Augmenter la contribution des personnes immigrantes à la vitalité et à la prospérité des régions	Exercer un leadership en matière d'immigration auprès des actrices et acteurs du milieu afin de favoriser la cohésion et la complémentarité des différentes actions réalisées sur le territoire métropolitain	Le déploiement de moyens permettant de promouvoir l'apport des organismes partenaires de la Direction régionale de Montréal, notamment : <ul style="list-style-type: none"> • la réalisation d'un bulletin d'information partenarial • l'organisation d'une rencontre annuelle 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de bulletins d'information publiés • Nombre d'organismes participant à la rencontre annuelle • Taux de satisfaction des partenaires ayant participé à la rencontre annuelle
			Une meilleure connaissance de l'offre de service du MIFI par les tables de quartier des arrondissements ou des villes de la région de Montréal	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de partenaires membres de la table de quartier présents • Nombre de courriels informatifs envoyés par les conseillères et conseillers en immigration régionale aux tables de quartier (courriels liés principalement aux appels de projets ou services du MIFI)
		Réaliser des initiatives contribuant à la compréhension interculturelle et à une meilleure intégration tout en tenant compte des spécificités montréalaises dans le cadre du nouveau Programme d'appui aux collectivités (PAC)	La réalisation de projets porteurs permettant une meilleure compréhension de la diversité, favorisant le vivre-ensemble et la tolérance	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de projets clientèle ciblée (ex. : femmes, jeunes, aînés, ethnies)
		Poursuivre la collaboration avec la Ville de Montréal par l'entremise du Bureau d'intégration des nouveaux arrivants à Montréal (BINAM) conclue dans le cadre du Programme d'appui aux collectivités (PAC)	La réalisation de projets permettant de favoriser l'accueil et l'inclusion des Montréalaises et des Montréalais et la pleine participation des personnes immigrantes à la société montréalaise	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de projets soutenus par la Ville dans le cadre de l'entente
		Encourager les activités de jumelage interculturel afin d'offrir des occasions d'échange et de réseautage pour les personnes issues de l'immigration dans le cadre des ententes du Programme d'accompagnement et de soutien à l'intégration (PASI)	Le déploiement de l'offre de jumelage à Montréal	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'ententes supplémentaires du Programme d'accompagnement et de soutien à l'intégration ayant inclus l'offre de jumelage • Nombre de jumelages réalisés par rapport aux jumelages prévus
		Accompagner les organismes partenaires montréalais en régionalisation à promouvoir et à favoriser l'installation des personnes immigrantes hors de la région métropolitaine de Montréal (RMM)	L'établissement de personnes immigrantes hors de la région métropolitaine de Montréal	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de rencontres de suivi avec les organismes partenaires • Nombre d'établissements de personnes immigrantes en région

Orientations du Plan stratégique	Objectifs du Plan stratégique	Action régionale	Résultats attendus	Indicateurs de résultat
Accompagner les entreprises québécoises dans leurs efforts de croissance et de prospérité	Répondre aux besoins des entreprises en matière de main-d'œuvre immigrante	Renforcer l'accompagnement des petites ou moyennes entreprises (PME) de Montréal par l'adaptation de l'offre de service aux besoins des entreprises	L'accompagnement des entreprises dans leurs démarches en lien avec les besoins de main-d'œuvre issue de l'immigration est bonifié	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'entreprises accompagnées dans leurs démarches • Proportion de demandes d'entreprises traitées dans un délai de 5 jours ouvrables • Taux de satisfaction des entreprises accompagnées
		Promouvoir les services et les outils mis à la disposition des employeurs dans le recrutement de la main-d'œuvre étrangère	L'augmentation de l'utilisation du service d'accompagnement des entreprises par les PME montréalaises	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de webinaires sur les services offerts aux entreprises • Nombre d'entreprises participant aux webinaires sur les services offerts aux entreprises • Proportion d'entreprises montréalaises ayant utilisé le service d'accompagnement des entreprises • Taux de satisfaction des entreprises accompagnées

ANNEXE 1 - TABLEAU : CIBLES DE LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE

Par ses actions, la direction régionale contribue à l'atteinte des cibles de la planification stratégique⁴.

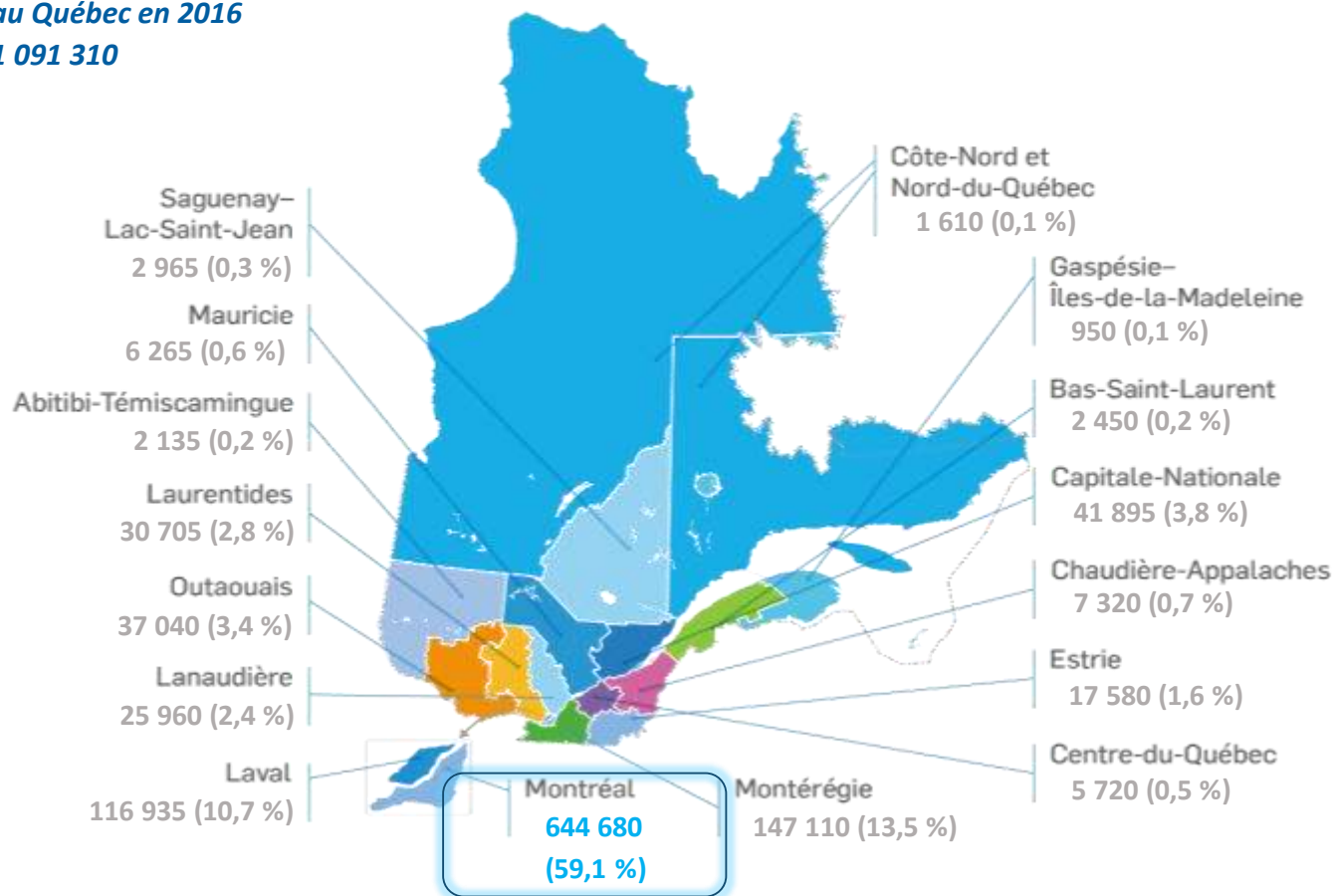
ORIENTATION	OBJECTIF	INDICATEUR	DONNÉES DE RÉFÉRENCE	CIBLE 2019-2020	CIBLE 2020-2021	CIBLE 2021-2022	CIBLE 2022-2023
2. Augmenter la connaissance du français chez les personnes immigrantes	2.1 Augmenter la participation des personnes immigrantes aux services gouvernementaux de francisation	Proportion de personnes immigrantes, ayant déclaré ne pas connaître le français à l'admission, qui participent à l'offre gouvernementale de cours de français dans les 3 années suivant leur admission	45 %	50 %	55 %	60 %	65 %
3. Soutenir l'intégration socioéconomique et des personnes immigrantes	3.1 Accompagner la personne immigrante dans son parcours d'intégration	Proportion des personnes immigrantes adultes prises en charge par le service de l'accueil à l'aéroport qui participent à l'Accompagnement Québec dans l'année après leur arrivée au Québec	s. o.	Mise en œuvre	60 %	70 %	75 %
4. Soutenir la vitalité et le développement des collectivités	4.1 Augmenter la contribution des personnes immigrantes à la vitalité et à la prospérité des régions	Proportion des personnes immigrantes qui se destinent hors des régions administratives de Laval, de la Montérégie et de Montréal au moment de leur sélection par le Québec	17 % 2018	34 %	21,5 %	22,5 %	24 %
5. Accompagner les entreprises québécoises dans leurs efforts de croissance et de prospérité	5.1 Répondre aux besoins des entreprises en matière de main-d'œuvre immigrante	Nombre d'entreprises du Québec ayant bénéficié d'un accompagnement par le Ministère	800 accompagnements	960	600	800	1 200
		Taux de satisfaction des entreprises ayant reçu un accompagnement	s. o.	80 %	80 %	85 %	85 %

⁴ Plan stratégique 2019-2023, Révisé en octobre 2020 : https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/immigration/publications-adm/plan-strategique/PL_strategique_2019-2023_integral_MIFI_MaJ-oct2020.pdf?1612210815

ANNEXE 2 - PORTRAIT STATISTIQUE DES RÉGIONS COUVERTES

Population immigrée selon la région administrative de résidence – Montréal

*Population immigrée
au Québec en 2016
1 091 310*

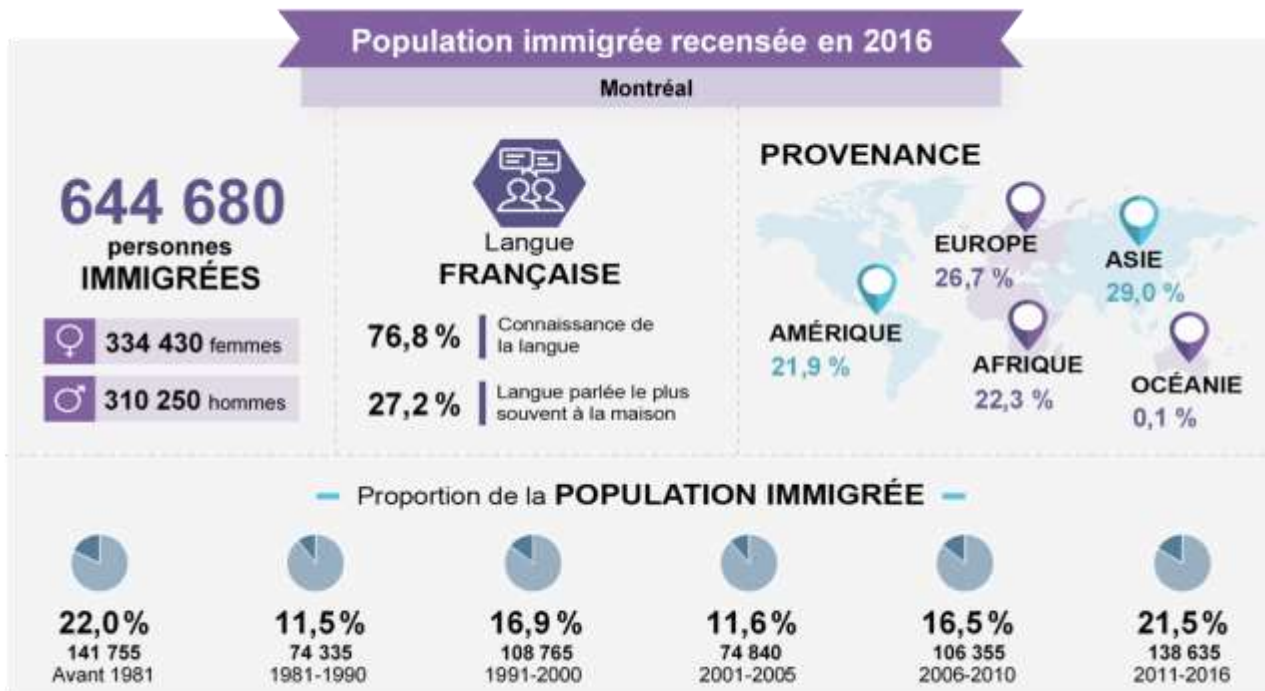


Répartition de la population immigrée selon la région administrative, Québec, Recensement de 2016

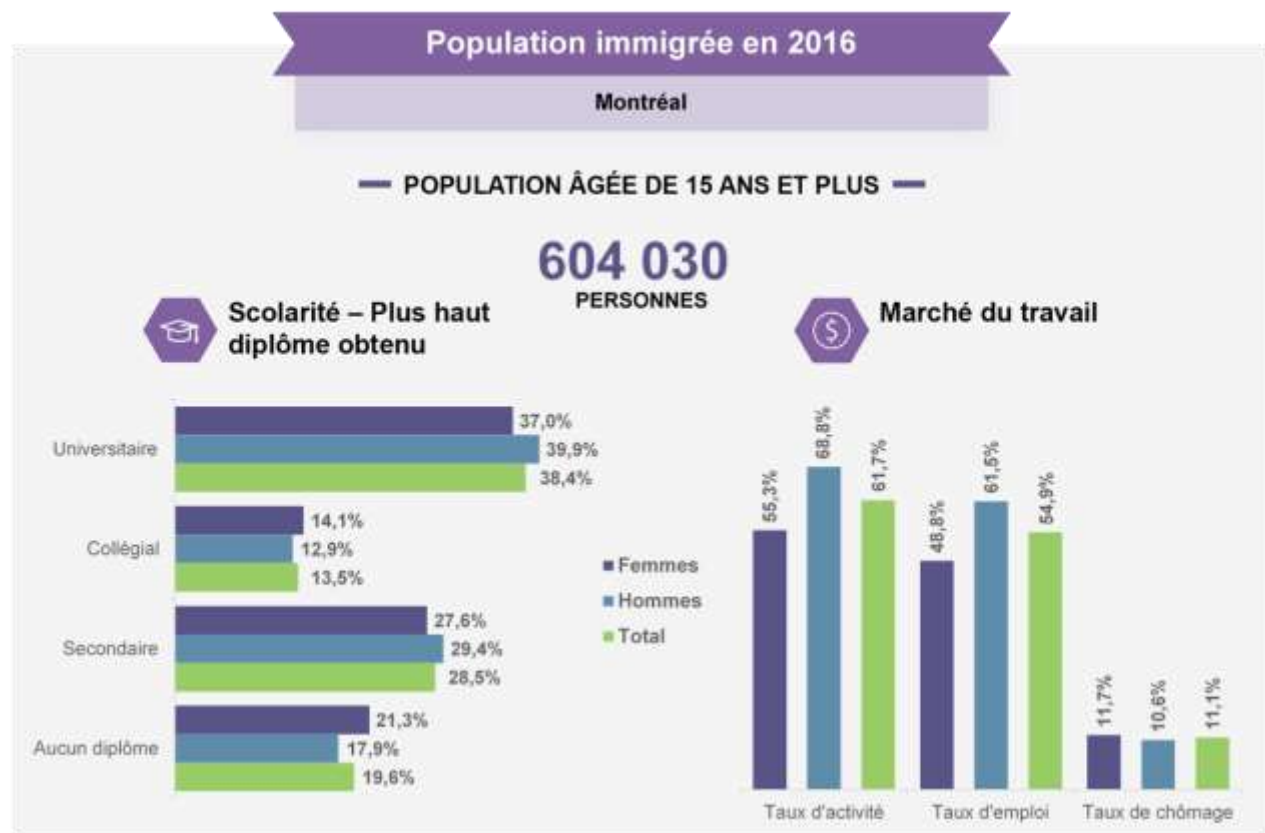
La **population immigrée** comprend les personnes qui résident dans la région au moment du recensement et nées hors du pays, à l'exclusion des citoyennes et citoyens canadiens nés à l'étranger et des personnes immigrantes temporaires détentrices d'un permis d'études ou de travail temporaire. La population immigrée comprend autant les personnes d'arrivée récente que celles d'arrivée plus ancienne.

La **population immigrante** correspond aux personnes qui ont obtenu un permis de séjour permanent ou temporaire au cours d'une période donnée.

Population immigrée de Montréal



Source : Statistique Canada, Recensement de 2016.



Source : Statistique Canada, Recensement de 2016.

Portrait de la population immigrante de Montréal

Admissions - Caractéristiques des personnes de la région de Montréal

Immigration	Personnes immigrantes de la région de Montréal		Ensemble des personnes immigrantes admises au Québec	
	n	%	n	%
Immigration temporaire au 31 décembre 2019¹				
Étudiantes et étudiants étrangers	63 050		87 285	
Permis de travail du PTET ²	3 290		15 480	
Permis de travail du PMI ³	39 720		56 200	
Immigration permanente admise⁴				
Année d'admission				
2015	37 221	20,0	48 966	19,9
2016	39 222	21,1	53 247	21,6
2017	39 896	21,4	52 400	21,3
2018	39 095	21,0	51 123	20,8
2019	30 865	16,6	40 565	16,5
Total des cinq dernières années	186 299	100,0	246 301	100,0
Immigration permanente admise par MRC 2015-2019			s.o.	
Montréal	186 299	100,0		
Total des cinq dernières années	186 299	100,0		
Immigration permanente admise en 2019				
Catégorie d'admission				
Immigration économique	19 360	62,7	23 129	57,0
Regroupement familial	6 213	20,1	9 686	23,9
Réfugiés et personnes en situation semblable	4 903	15,9	7 248	17,9
Autres immigrants	389	1,3	502	1,2
Total	30 865	100,0	40 565	100,0
Sexe				
Femmes	15 521	50,3	20 577	50,7
Hommes	15 344	49,7	19 988	49,3
Total	30 865	100,0	40 565	100,0
Immigration permanente admise en 2019				
Connaissant le français ⁵	14 145	46,4	19 871	49,8
Ne connaissant pas le français	16 344	53,6	20 041	50,2
Ayant déclaré une connaissance de la langue	30 489	100,0	39 912	100,0
Connaissance de la langue non disponible	376	1,2	653	1,6
Total	30 865	100,0	40 565	100,0

1. Permis valides au 31 décembre. Source: Compilation à l'aide des données d'IRCC pour le T4 de 2019, données arrondies.

2. PTET : Programme des travailleurs étrangers temporaires.

3. PMI : Programme de mobilité internationale.

4. Source : Banque des admissions. Données provisoires pour 2019.

5. Le calcul inclut l'information de la connaissance du *français seulement* et du *français et de l'anglais*.

Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Service de la recherche, de la statistique et de la veille. Juin 2020.

Vue des régions – Montréal

	Province de Québec	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	Bas-Saint-Laurent	Capitale-Nationale	Chaudière-Appalaches	Estrie	Centre-du-Québec	Montérégie	Montréal	Laval	Lanaudière	Laurentides	Outaouais	Abitibi-Témiscamingue	Mauricie	Saguenay-Lac-Saint-Jean	Côte-Nord	Nord-du-Québec	
Recensement 2016																			
Total - Statut d'immigration	7 965 450	88 130	189 975	709 325	408 615	310 010	234 500	1 474 530	1 894 995	410 850	486 285	577 855	376 905	143 155	256 865	268 870	90 680	43 895	
Résidents non permanents	86 060	85	545	5 185	995	2 245	405	5 330	63 060	2 280	745	1 120	2 055	240	895	765	85	30	
Non-immigrants	6 788 085	87 095	186 985	662 245	400 300	290 185	228 375	1 322 085	1 187 260	291 635	459 585	546 035	337 810	140 775	249 710	265 140	89 505	43 355	
Immigrants	1 091 310	950	2 450	41 895	7 320	17 580	5 720	147 110	644 680	116 935	25 960	30 705	37 040	2 135	6 265	2 965	1 095	510	
femmes	51,4%	52,6%	49,4%	49,8%	49,8%	50,0%	50,3%	51,0%	51,9%	51,3%	50,7%	50,2%	50,3%	52,5%	49,9%	52,8%	45,2%	48,0%	
hommes	48,6%	47,4%	50,4%	50,2%	50,1%	50,0%	49,7%	49,0%	48,1%	48,7%	49,3%	49,8%	49,7%	47,5%	50,1%	47,2%	54,8%	52,0%	
% de personnes immigrantes par région	13,7%	1,1%	1,3%	5,9%	1,8%	5,7%	2,4%	10,0%	34,0%	28,5%	5,3%	5,3%	9,8%	1,5%	2,4%	1,1%	1,2%	1,2%	
Part des personnes immigrées sur le total de l'immigration au Québec	100,0%	0,1%	0,2%	3,8%	0,7%	1,6%	0,5%	13,5%	59,1%	10,7%	2,4%	2,8%	3,4%	0,2%	0,6%	0,3%	0,1%	0,0%	
% de diplôme universitaire																			
Ensemble de la population	20,5%	10,2%	12,9%	23,7%	13,9%	17,1%	10,8%	18,3%	32,5%	21,3%	11,0%	14,7%	21,7%	11,2%	13,8%	13,2%	9,6%	7,3%	
Population immigrée	32,6%	32,0%	35,6%	40,6%	31,1%	30,2%	17,5%	33,0%	33,8%	24,6%	21,1%	26,7%	40,1%	44,1%	34,1%	39,7%	36,0%	55,9%	
Population totale																			
Taux d'activité	64,1	54,3	58,5	65,4	66,1	61,4	63,4	66,0	64,1	66,4	64,7	65,3	66,0	63,0	56,7	59,0	60,8	68,1	
Taux d'emploi	59,5	46,0	53,3	62,1	63,1	57,5	59,5	62,1	58,3	61,7	60,4	60,9	61,3	58,1	52,1	53,4	53,3	59,3	
Taux de chômage	7,2	15,3	9,0	5,0	4,5	6,4	6,2	5,9	9,0	7,0	6,6	6,7	7,0	7,7	8,0	9,4	12,4	13,0	
Population immigrée																			
Taux d'activité	64,0	58,1	73,5	72,2	76,8	61,0	63,5	66,4	61,7	65,7	70,6	67,0	71,7	69,8	63,9	66,7	66,5	86,0	
Taux d'emploi	57,7	53,1	65,8	66,9	72,0	54,5	57,7	61,2	54,9	60,2	65,7	61,7	64,6	63,0	57,5	59,8	59,4	80,6	
Taux de chômage	9,9	9,6	10,4	7,3	6,4	10,5	9,4	7,8	11,1	8,3	7,0	7,9	9,8	9,4	10,1	10,6	11,5	7,5	
Enquête sur la population active																			
Croissance de l'emploi, Total																			
2017 et 2018		-2 700	6 700	-6 800	6 000	5 000	-3 800	0	22 600	17 100	-8 600	5 500	2 900	1 400	-900	-5 000	-400		
2018 et 2019		-900	1 500	11 300	1 300	2 800	8 600	6 000	36 300	-18 100	10 100	8 000	4 900	200	2 200	4 100	-500		
Admissions permanentes 2019																			
	Province de Québec	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	Bas-Saint-Laurent	Capitale-Nationale	Chaudière-Appalaches	Estrie	Centre-du-Québec	Montérégie	Montréal	Laval	Lanaudière	Laurentides	Outaouais	Abitibi-Témiscamingue	Mauricie	Saguenay-Lac-Saint-Jean	Côte-Nord	Nord-du-Québec	Non disponible
100 - Immigration économique	23 129	12	46	1 410	70	269	55	450	19 360	425	93	92	488	59	146	98	40	X	X
200 - Regroupement familial	9 686	10	36	524	72	139	69	1 056	6 213	643	164	230	348	39	69	47	17	X	X
300 - Réfugiés et personnes en situation semblable	7 248		52	342	14	372	121	494	4 903	413	92	40	316	6	76	X		X	X
400 - Autres immigrants	502		1	12	2	3	4	41	389	25	6	7	9		X			X	X
Total	40 565	22	135	2 288	158	783	249	2 041	30 865	1 506	355	369	1 161	104	291	153	57	10	18
Admissions temporaires au 31 décembre 2019																			
	Province de Québec	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	Bas-Saint-Laurent	Capitale-Nationale	Chaudière-Appalaches	Estrie	Centre-du-Québec	Montérégie	Montréal	Laval	Lanaudière	Laurentides	Outaouais	Abitibi-Témiscamingue	Mauricie	Saguenay-Lac-Saint-Jean	Côte-Nord	Nord-du-Québec	Non disponible
Programmes de mobilité internationale	56 200	75	365	1 915	650	1 165	260	2 785	39 720	960	245	815	895	140	435	460	80	25	5 210
Programme des travailleurs étrangers temporaires	15 480	55	205	2 325	1 220	510	860	2 540	3 290	215	830	750	100	160	255	320	35	10	1 795
Étudiants internationaux	87 285	270	970	6 480	420	3 385	270	1 855	63 050	890	85	185	1 660	445	3 280	3 045	125	25	850

Sources : Statistique Canada, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada et Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'intégration, Service de la recherche, de la statistique et de la veille; recensement 2016, EPA 2019, banque de données sur les résidents permanents et trimestre 4 de 2019 de l'immigration temporaire. Données préliminaires pour 2019

**Immigration,
Francisation
et Intégration**

Québec 

I-0012-FR (2021-07)